

Compte-rendu de la réunion du conseil municipal
Du 30 juin 2017 à 19h00

Par suite d'une convocation en date du 13 Juin 2017, les membres composant le Conseil Municipal de la commune de Buais-les-Monts, se sont réunis à la mairie de Buais-les-Monts « 23 route de le Teilleul » le 30 juin 2017 à 19h00.

Etaients présents :

BOISHY Martine	BOUDRY Marc	CHARPENTIER Françoise	COURTEILLE Eric	
FERMIN Joëlle	GAOUYAT Claude			GUERIN Ludovic
GUERIN Maryline				
LELIEVRE Aline	LEMOUSSU Joël	LUQUET Philippe	PARIS Jean-Claude	PARIS Solange
PETITPAS Robert			VAUFLEURY Gilles	

Pouvoirs : Patricia HUDSON à Maryline GUERIN
 Sébastien LEBOISNE à Joel LEMOUSSU
 Rolande ROUPENEL à Françoise CHARPENTIER
 Antoine GAUCHER à Ludovic GUERIN

Absents : GRASMENIL Eric, LANGLOIS Patrice, POIRIER Marcel, JEHAN Gabriel, DESLOGES Gilbert

Secrétaire de séance : GUERIN Maryline

Points en plus : acceptés à l'unanimité des membres présents : néant

 **Compte rendu du 07 Juin 2017 adopté à l'unanimité par le Conseil**

 **Désignation des délégués des conseillers municipaux aux élections sénatoriales du 24 Septembre 2017.**

Le conseil municipal doit élire trois personnes titulaires et trois personnes suppléantes pour les élections sénatoriales du 24 septembre 2017.

Trois personnes se présentent pour être déléguées : elles sont élues à l'unanimité.

Elus titulaires : Mr LEBOISNE Sébastien
 Mr COURTEILLE Eric
 Mr PARIS Jean Claude

Trois personnes se présentent pour être suppléantes : elles sont élues à l'unanimité

Elus suppléants : Mr LEMOUSSU Joel
 Mme CHARPENTIER Françoise
 Mme GUERIN Maryline

Proposition d'avenant RD 158.


Monsieur le Maire explique la proposition de l'avenant concernant les travaux de la RD 158 (Route de Landivy) par l'entreprise Mongodin. Le montant de l'avenant représente +32.9 % du marché.

Délibération :

Le conseil à l'unanimité après avoir demandé des explications sur ce surcoût important et après en avoir délibéré :

APPROUVE l'avenant

DONNE pouvoir au maire Monsieur COURTEILLE Éric pour signer les documents nécessaires.

 **Convention SDEM effacement éclairage public et électricité : rapporteur Eric Courteille**
Monsieur Courteille expose au conseil le document reçu du SDEM concernant l'effacement des réseaux dans le bourg de Buais, Route de St Hilaire et Route de Mortain, RD 976 et RD 46.

Délibération :

Le conseil à l'unanimité après en avoir délibéré :

APPROUVE le projet,

DONNE pouvoir au maire Monsieur COURTEILLE Éric pour signer les documents nécessaires.

Il conviendra de prévoir la somme correspondante au projet sur le budget 2018.

Gestion du poste de secrétaire (proposition du Centre de Gestion). Délibération

Le maire expose la simulation de la facturation du Centre de Gestion. Cette simulation prend en charge les contrats de travail, les rémunérations ainsi que tous les documents administratifs liés au contrat de Christelle. Ces frais de gestion montent à 146.56 € par mois.

Délibération :

Le conseil à l'unanimité après en avoir délibéré :

APPROUVE

DONNE pouvoir au maire Monsieur COURTEILLE Éric pour signer tous les documents nécessaires ainsi que la délibération.

Le contrat prendra effet dès la délibération prise.

Questions diverses

La mairie a reçu un courrier de Mr et Mme RIGOLAND à propos du lavoir communal. En effet, le lavoir est dans un état de délabrement. L'ensemble des membres présents du conseil municipal se rend sur les lieux pour constater l'état exact du lavoir et des murs de soutien de la réserve d'eau. Ce point méritant réflexion, il sera mis à l'étude lors d'une prochaine réunion.

La mairie a reçu un courrier de Maître Jérôme TURCZELL concernant la propriété de Mr et Mme ROUSSARD, le conseil après en avoir discuté, a décidé de ne pas changer d'avis.

Mr LUQUET Philippe et Mme GUERIN Maryline annoncent qu'ils cessent l'encadrement des agents techniques.

M.LUQUET Philippe demande si les poteaux en ciment, câbles en alu et gros sacs de gravats déposés sur le terrain des ateliers municipaux, vont être enlevés, et quand.

Fin de la réunion à 20 heures 30